

Omnipraticiens libéraux

Contexte national

Selon les chiffres de l'assurance maladie, la France compte 60 800 omnipraticiens libéraux au 31 décembre 2004. Ce dénombrement ne prend toutefois pas en compte les médecins exerçant comme remplaçants, qui ne sont pas identifiés par l'assurance maladie dans la mesure où ils utilisent les feuilles de soins des médecins qu'ils remplacent. Parmi les omnipraticiens libéraux, 89 % exercent comme "généralistes", et 11 % ont un Mode d'exercice particulier (MEP), homéopathie, acupuncture... (fig.1) [1]. Les omnipraticiens libéraux représentent 33 % de l'effectif total des médecins, contre 36 % en 1996 [2, 3].

Le nombre d'omnipraticiens libéraux a augmenté de 38 % depuis 1980, mais le rythme de croissance a beaucoup ralenti au cours de la dernière décennie. Le taux de croissance annuel était de 2,3 % entre 1980 et 1994. Depuis 2000, leur effectif est pratiquement stable [1]. Les cessations d'activité vont s'accroître dans les années à venir, la moitié des omnipraticiens étant âgés de plus de 50 ans, et un quart de plus de 55 ans. A l'autre bout de la pyramide des âges, la proportion d'étudiants en troisième cycle des études médicales (internat) qui choisissent la médecine générale est en recul, ce qui risque d'amplifier l'importance et la durée du mouvement de baisse des effectifs attendue au cours des prochaines années [4].

La croissance continue des effectifs au cours des dernières décennies s'est accompagnée de transformations structurelles. La féminisation gagne la médecine générale comme l'ensemble des professions médicales. Un omnipraticien sur quatre est une femme. Avec le ralentissement de la croissance démographique, l'âge moyen recule, 50 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes [1].

De manière générale, les zones les plus fortement médicalisées se situent dans le sud du pays et en Ile-de-France. Mais l'on observe parfois des contrastes importants à l'intérieur des régions. La Seine-Saint-Denis est ainsi le département qui a la plus faible densité médicale en 2004 (75 omnipraticiens pour 100 000 habitants). A l'opposé, dans les Pyrénées-Orientales, on dénombre 136 omnipraticiens pour 100 000 habitants [1].

En moyenne, chaque omnipraticien a une clientèle de 1 500 patients, et effectue un peu plus de 5 000 actes dans l'année, ce qui correspond à 20 actes par jour ouvré [1]. Le nombre de visites a baissé : 42 000 en 2004 contre 72 000 en 1995. Une séance (consultation ou visite) chez le généraliste dure en moyenne seize minutes, les durées étant plus longues pour les personnes âgées qui souffrent en général de polypathologies [3]. Le temps de travail hebdomadaire déclaré par les généralistes libéraux en 2004 est de 56 h 37 minutes chez les hommes et 45 h 20 chez les femmes [5].

La Drees a élaboré une typologie des séances qui permet de caractériser huit grands types de recours aux omnipraticiens [6]. Les séances pour des affections aiguës (pour l'essentiel des infections des voies aériennes) représentent près d'une séance sur cinq, comme le suivi d'affections chroniques stables (21 % des actes). Les problèmes rhumatologiques et les problèmes psychologiques

ou psychiatriques représentent respectivement 9 % et 10 % des motifs de consultation. Le suivi des patients âgés atteints de polypathologies représente 7 % des séances. Enfin, une séance sur vingt est consacrée à un acte de prévention (vaccins, frottis, prescription de pilule...). Par ailleurs, une autre enquête effectuée à l'initiative de la Drees a permis d'évaluer l'importance des recours urgents ou non programmés, qui représentent 12 % de l'activité des médecins généralistes [4].

Les relations entre l'assurance maladie et les professionnels de santé sont définies par des conventions qui déterminent les tarifs des honoraires et les conditions de leur exercice (mise en œuvre des "bonnes pratiques"...). L'accord conventionnel signé début 2005 a instauré un nouveau dispositif qui confie une mission de coordination des soins au médecin. Chaque patient a désormais l'obligation de choisir un médecin "traitant" (généraliste ou spécialiste) pour bénéficier des tarifs de remboursement les plus avantageux.

La proportion d'omnipraticiens qui pratiquent des honoraires libres (13 %) est beaucoup plus faible que celle des spécialistes (37 %), et concerne principalement l'Ile-de-France (30 %) [1].

Dans les Pays de la Loire

■ On dénombre 3 100 omnipraticiens libéraux dans les Pays de la Loire au 31 décembre 2004, effectif en progression de 0,4 % par an depuis 1996. Le nombre de praticiens en activité a augmenté en Loire-Atlantique (+ 8 %) et en Maine-et-Loire (+ 6 %) mais a baissé en Mayenne, et surtout en Sarthe (- 7 %) (fig. 1) [9, 10].

■ Malgré cette progression globale, la région occupe le 16^e rang des régions françaises pour la densité par habitant, avec une densité en omnipraticiens inférieure de 8 % à la moyenne nationale (fig. 4) [9].

■ En Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, et Vendée, la densité médicale est proche de la moyenne nationale. En revanche, en Mayenne et en Sarthe, elle est nettement plus faible, respectivement - 23 % et - 18 % (fig. 1) [9].

■ La proportion d'omnipraticiens pratiquant des honoraires libres est plus faible dans la région qu'au plan national (9 % contre 13 %) (fig. 5) [9].

■ Chaque omnipraticien effectue en moyenne 5 300 actes par an, soit 6 % de plus que la moyenne nationale. Le nombre d'actes par omnipraticien n'a pas augmenté au cours de la dernière décennie. Les visites, qui ne représentent plus que 10 % des actes effectués en 2004 contre 20 % en 1996, sont en net recul (fig. 3) [9, 10].

1 Effectif des omnipraticiens libéraux

Pays de la Loire, France métropolitaine (31/12/1996 - 31/12/2004)

	France métrop.	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Généralistes	54 272	2 775	1 008	645	211	409	502
MEP	6 560	352	175	84	19	42	32
Total omniprat.	60 832	3 127	1 183	729	230	451	534
densité ¹	101	93	99	97	78	83	93
Effectif 1996	60 815	3 030	1 096	687	236	483	528
TCAM 1996-2004	0,0 %	0,4 %	1,0 %	0,7 %	-0,3 %	-0,9 %	0,1 %

Source : SNIR (CNAMTS)

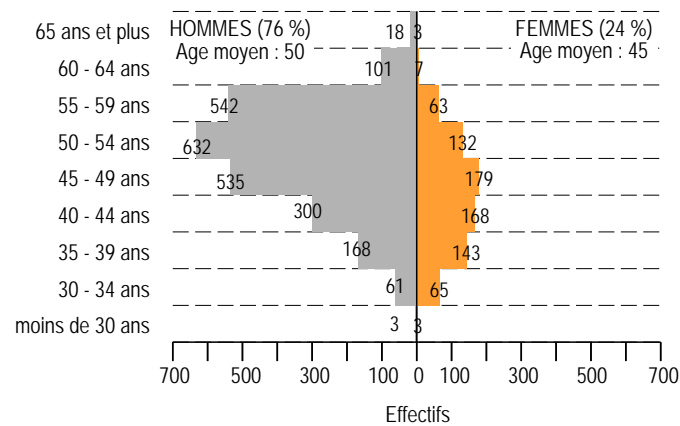
¹ nombre d'omnipraticiens libéraux pour 100 000 habitants

Rang au niveau national

La région des Pays de la Loire se caractérise par une densité d'omnipraticiens libéraux inférieure à la moyenne, au 16^e rang des régions métropolitaines (fig. 4).

2 Répartition des omnipraticiens libéraux par tranche d'âge et par sexe

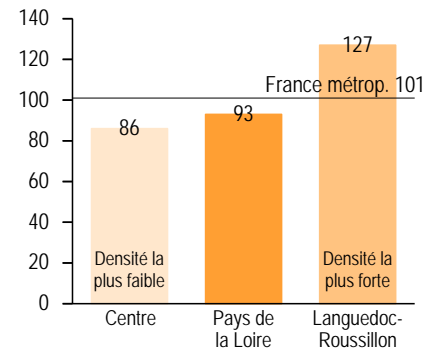
Pays de la Loire (31/12/2004)



Source : SNIR (CNAMTS)

4 Nombre d'omnipraticiens libéraux pour 100 000 habitants

(31/12/2004)



Source : SNIR (CNAMTS)

5 Pourcentage d'omnipraticiens libéraux selon le mode conventionnel

Pays de la Loire (31/12/2004)

	Médecine générale	MEP	Total
Secteur I	94,5 %	51,7 %	89,6 %
Secteur II	4,8 %	42,9 %	9,1 %
Non conventionnés	0,8 %	5,4 %	1,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : SNIR (CNAMTS)

3 Evolution de l'activité des omnipraticiens libéraux (APE)

Pays de la Loire, France métropolitaine (1996 - 2004)

	France métrop.	Pays de Loire		TCAM PDL 1996-2004
	2004	1996	2004	
Consultations ¹	238 955	11 638	13 677	2,0 %
Visites ¹	40 843	3 116	1 603	-8,0 %
Actes techniques ¹	9 111	580	557	-0,5 %
Total actes¹	288 909	15 334	15 837	0,4 %
Nb d'actes par praticien	4 973	5 289	5 275	-0,0 %

Source : SNIR (CNAMTS)

¹ nombre d'actes en milliers

Définitions

APE : les médecins APE, Actifs à part entière, sont les médecins conventionnés ayant exercé pendant l'année entière et âgés de moins de 65 ans. Les médecins hospitaliers temps plein ayant un exercice libéral ne font pas partie des médecins APE.

Mode conventionnel : secteur I (tarifs fixés par convention nationale), secteur II (conventionnés à honoraires libres) et secteur III (non conventionnés).

Omnipraticiens : l'assurance maladie distingue les omnipraticiens qui pratiquent la médecine générale (généralistes) et ceux qui exercent des médecines spécifiques (MEP : mode d'exercice particulier).

SNIR : Système national interrégimes (voir sources).

TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Omnipraticiens libéraux

Sources

1. Le secteur libéral des professions de santé en 2004.
Cnamts. *Carnets Statistiques*, n° 112, 2006, 157 p.
2. Les médecins. Estimations au 1^{er} janvier 2005.
D. Sicart. *Document de Travail, Série Statistiques*, Drees, n° 88, octobre 2005, 99 p.
3. Les médecins. Estimations de 1984 à 2000. Séries longues.
D. Sicart. *Document de Travail, Série Statistiques*, Drees, n° 22, juillet 2001, 62 p.
4. La situation préoccupante de la médecine générale.
Dans *Les effectifs, l'activité et la répartition des professionnels de santé. Rapport 2005 de l'ONDPS. Tome 1*. Observatoire national de la démographie des professions de santé. Ed. La Documentation française, 2006, pp. 31-32
5. La durée des séances de médecins généralistes.
P. Breuil-Genier. *Etudes et Résultats*, Drees, n° 481, avril 2006, 7 p.
6. La situation professionnelle des conjoints de médecins.
P. Breuil-Genier, D. Sicart. *Etudes et Résultats*, Drees, n° 430, septembre 2005, 11 p.
7. Les consultations et visites des médecins généralistes : un essai de typologie.
G. Labarthe. *Etudes et Résultats*, Drees, n° 315, juin 2004, 11 p.
8. Les recours urgents ou non programmés en médecine générale.
M. Gouyon, G. Labarthe. *Etudes et Résultats*, Drees, n° 471, mars 2006, 8 p.
9. SNIR 2004, Cnamts
10. SNIR 1996, Cnamts

Pour en savoir plus

- Les prescriptions des médecins généralistes et leurs déterminants.
E. Amar, C. Pereira. *Etudes et Résultats*, Drees, n° 440, novembre 2005, 12 p.